



Energy Production



Principe

Le Groupe **Axone Invest**, en complément de son activité historique de financement de matériels industriels dans les **DOM COM**, a décidé de devenir producteur d'énergie renouvelable en Métropole sous contrat garanti pendant 20 ans avec EDF.

Pour développer son activité, **Axone Invest** a privilégié l'investissement dans des générateurs photovoltaïques sous le contrôle et la responsabilité de sa filiale **Axone Energy** agissant en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Axone Energy s'est entourée de professionnels réputés pour leur pratique afin d'organiser, dans un cadre totalement maîtrisé, les conditions techniques, juridiques, fiscales et financières des investissements à réaliser.

Pour disposer des fonds propres nécessaires, **Axone Invest** a conçu l'offre **ENERGY PRODUCTION** qui permet à **Axone Energy** de bénéficier d'un accompagnement financier d'investisseurs privés en communauté d'intérêts pendant les 5 premières années d'exploitation de son outil de production.

Equipe

| | |
|---|---|
| Assistance à Maîtrise d'ouvrage et suivi | AXONE ENERGY |
| Sélection des sites, réalisation des centrales photovoltaïques « clé en mains » et maintenance pendant 20 ans | ENERGIA – PROVOLTAIS GDF SUEZ |
| Bureau d'Etude Technique | 3E |
| Prévisionnels financiers | EXPONENS, société d'expertise comptable |
| Juridique | PDGB, Société d'Avocats |
| Bail emphytéotique | Maître BRAULT, Notaire |
| Assurances | AXA et/ou GENERALI |
| Financements | OSEO et banques partenaires |

Offre

L'offre **ENERGY PRODUCTION** a été conçue pour des investisseurs souhaitant participer aux bénéfices d'exploitation futurs des outils de production financés en toute transparence et désirant profiter des réductions d'impôts de la loi TEPA.

ENERGY PRODUCTION est un investissement éco-citoyen, investi à 100 % dans un outil de production viable et totalement maîtrisé, avec un réel sens économique.

ENERGY PRODUCTION est le vecteur d'un investissement efficace dans l'économie réelle en parfaite ligne avec l'esprit de la loi TEPA, sans aucun souci de gestion, sous le contrôle, la responsabilité et la motivation du Groupe **Axone Invest**.

Pour ne pas trahir la réputation d'**Axone Invest** de travailler depuis plus de 15 ans pour le compte d'investisseurs privés et de leurs conseils dans un rapport gagnant/gagnant, les investisseurs consentiront une promesse de vente des actions à 6 ans à un prix déterminé dès la souscription sur une base de 50 % des bénéfices d'exploitation prévus sur les 20 prochaines années, ce qui représente actuellement 150 % de la valeur de souscription.

Au delà des simples réductions d'impôt, l'objectif de gestion, rendu possible par la qualité des professionnels sélectionnés et les outils de production financés, est aujourd'hui également une offre d'épargne à 6 ans particulièrement performante avec un taux annuel de rentabilité valorisé à 7 %.

Pour un investisseur réalisant un apport financier de **10 000 €**

La valeur de sa participation peut être estimée à **15 000€ dans 6 ans**

En plus, il bénéficiera au choix d'une **réduction** de son impôt sur le revenu ou de son ISF

Soit dans cet exemple

2 500 €
Impôt sur le revenu

⋮
⋮
⋮
⋮
⋮

7 500 €
ISF

Sortie organisée

Exemple chiffré

En pratique

| | |
|-------------------------------------|--|
| Dispositif | Souscription au capital des PME |
| Secteurs privilégiés | Acquisition et exploitation de centrales photovoltaïques intégrées en toiture de bâtiments existant ou neufs |
| Articles de Loi | Art. 885 O V bis et Art. 199 terdecies O-A du CGI |
| Prix d'une action | 1.000 € |
| Minimum de souscription | 5 actions |
| Retour fiscal sur investissement | n + 1 |
| Retour financier sur investissement | n + 6 |
| Valorisation d'une action à 6 ans | 1.500 € |

L'offre **ENERGY PRODUCTION** présentée dans ce document est détaillée dans une notice d'information présentant le marché photovoltaïque, les acteurs, la gestion des risques, la détermination de l'objectif de gestion. La notice reprend les aspects juridiques, fiscaux et financiers, et notamment certaines règles d'investissement à respecter.



GROUPE AXONE INVEST

16, rue Albert Joly - 78110 Le Vésinet
3, rue Quentin Bauchart - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)130 7100 44 - Fax : +33 (0)130 7144 60
info@axone-invest.com - www.axone-invest.com